

## **Compte rendu du bureau du CNML du 7 mai 2021**

Etaient présents (en visio-conférence) :

Sophie Panonacle, Béatrice Aliphath, Catherine Chabaud, Fernand Bozzoni, Claire Hugues, Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Jean-Pierre Chalus, Thierry Le Guevel, Pierre Maupoint de Vandeuil, Jean-François Rapin, Gérard Romiti, Philippe Vallette.

Etaient excusés : Antidia Citores, Téva Rohfritsch, Anne-Laure Santucci, Vincent Balès, Emmanuel de Oliveira.

Invités : Eric Banel (DPMA), Rémi Mejecaze (DEB), Thierry Coquil (DAM-DML).

### **Sujets d'actualité**

#### **1° La vaccination des marins**

Un courrier a été envoyé à Mme Annick Girardin pour soutenir et appuyer son action. La situation s'est en partie débloquée depuis, il y a désormais une autorisation pour les marins à l'International ; il faudra cependant produire une attestation pour aller dans les centres de vaccination.

Une réunion avec la ministre sur tous les thèmes du Fontenoy s'est tenue hier et l'ensemble des parties prenantes tient à remercier les services de l'Etat pour leur action.

#### **2° La note sur le rôle et le fonctionnement du CNML**

La note a circulé au sein du bureau et il n'y a pas eu de retours négatifs.

- Mais d'une part la note paraît restrictive quant aux compétences du CNML par rapport à celles qui lui sont reconnues dans les textes officiels. Les élus doivent impérativement participer à cette rénovation, et ne pas seulement entériner les changements.

- Et d'autre part, il faut remédier à la multiplication des groupes de travail et comités, car les membres du CNML sont sollicités pour des auditions par ces instances sur des sujets dont le CNML débat lui-même ; il est à craindre que ces auditions fassent perdre du temps et de l'efficacité.

Une précision concernant les 4 "groupes de réflexion" pour l'instant constitués : ils sont limités dans le temps, l'objectif est de travailler vite et bien pour remettre des recommandations à la ministre et au Premier Ministre dès le mois de juin. Ceux-ci prendront ensuite les décisions que l'administration mettra en œuvre.

La révision de la composition du conseil, qui n'est pas le sujet de la note, fera l'objet d'une réforme plus large des textes du CNML, lesquels sont aujourd'hui largement obsolètes et doivent être modernisés. A cette occasion, le règlement intérieur sera révisé.

Ce travail de rénovation sera conduit en partenariat avec le cabinet d'une part et avec le bureau d'autre part, mais quelques mois sont nécessaires. Aujourd'hui, cette note de court terme, doit permettre de clarifier le rôle incontournable du CNML et de démontrer son utilité.

Ce point figurera à l'ordre du jour du prochain bureau.

### **3° point sur la communication**

- Les modifications sur site du ministère de la mer ont été effectuées ; une sous-rubrique "actualités" sera créée dans la page CNML.
- Les groupes LinkedIn doivent s'étoffer et s'ouvrir : leur finalisation est en cours avec la DICOM (direction de la communication du ministère).
- Une proposition de charte éditoriale pour La Newsletter "Le Grand Bleu" est en cours de validation et sera ensuite diffusée à l'ensemble du bureau.
- Un Sharepoint est en cours d'étude, afin de créer une bibliothèque de ressources documentaires accessible à tous.

## **Propositions sur les thématiques des territoires ultramarins (note de Téva ROHFRITSCH-excusé)**

Une DIRMOM (Délégation Interministérielle aux Risques Majeurs Outre-Mer) a été créée après la tempête Irma, avec une mission de 2 ans pour, notamment, élaborer un projet de loi sur la prévention et la résilience après les cyclones. Or ce projet n'existe pas et la délégation va disparaître. Il est in-envisageable qu'il n'y ait pas de suite, étant donné que dans le projet de Loi climat et résilience, il y a très peu de dispositions sur l'outre mer.





Jean-François RAPIN prépare un courrier en ce sens à Mme POMPILI et à M. LECORNU, en copie à Mme GIRARDIN. C'est l'occasion pour le CNML de s'autosaisir de cette question et de faire connaître l'importance de ce sujet.

Une réunion va être organisée à la demande de Téva ROHFRITCH, sur la base de la note qu'il a rédigée. Un « Doodle » sera mis en place pour les 52 membres du CNML, afin de définir la date de la réunion.

## **Présentation des notes d'intention par les rapporteurs des quatre groupes de travail**

Les notes d'intention, revues et complétées, seront transmises à l'ensemble des membres du CNML afin de leur proposer de participer à tel ou tel groupe.

Pour mémoire, les groupes sont les suivants :

-  Adaptation des territoires au changement climatique (premier sujet : financements) : Antidia CITORES et Jean-François RAPIN
-  Cétacés (sujet élargi, pas seulement prises accidentelles de petits cétacés) : Philippe VALLETTE et Claire HUGUES
-  Europe : Catherine CHABAUD et Thierry LE GUEVEL/Pierre MAUPOINT DE VANDEUL
-  Pêche de loisirs : Anne-Laure SANTUCCI et Vincent BALES

Des référents ont été désignés par les différentes directions concernées, étant entendu que Xavier Marill, chef de la DML est, de fait, le référent de tous les groupes.

## **1) Adaptation des territoires au changement climatique (premier sujet : financements) : Antidia CITORES et Jean-François RAPIN**

Ce groupe sera vraisemblablement moins éphémère que les autres. Pour parler financement (fiscalité) il est nécessaire de se retourner vers les collectivités et il est impossible de se passer de l'expertise de la DGCL et du CFL (comité des finances locales). Le groupe risque de faire des propositions financières qui seront analysées par Bercy et il est à craindre qu'il ne soit pas suffisamment armés pour porter ce sujet en retenant l'attention du ministère des finances. Au CFL, il y a peut-être des relais littoraux qu'il faut mobiliser. Il convient d'engager un travail commun avec l'ensemble des partenaires avant de faire des propositions et non l'inverse, car ces dernières risqueraient d'être rejetées par Bercy.

Mme Barbara POMPILI s'est toutefois engagée, à l'assemblée nationale, sur la création d'un fond. Rien n'empêche de mobiliser Bercy. Il faut cependant veiller à ce que ce fond ne soit pas exclusivement réservé au littoral, mais concerne également le maritime (élargir à l'adaptation et pas seulement à l'érosion).

Ce sujet croise celui des outre-mers. Les phénomènes vont s'intensifier en fréquence et en intensité ; il faut aussi se référer aux travaux engagés par l'Union Européenne sur l'adaptation au changement climatique. Un rapport de l'UE a été envoyé par C.Chabaud sur la boucle Télégram.

Cependant la configuration des fonds européens se fait sur les données numériques de population à protéger. Ainsi, certaines stations balnéaires, où la population permanente est faible, ne sont pas concernées à la hauteur de leurs besoins.

Dans les sujets qui tournent autour du changement climatique, il ne faut pas oublier la question des sargasses, le quota carbone, la création d'un fond pour réparer les écosystèmes, le fléchage vers le maritime, la Cop 26, l'impact sur le stock halieuthique... autant de sujets que C. Chabaud va surveiller au plan européen.

A noter que le GPMG (grand port maritime de Guadeloupe) conduit en ce moment un programme d'adaptation des territoires littoraux au changement climatique, basé sur la nature et la biodiversité. Il s'agit d'un programme EU (doté de moyens conséquents) qui se nomme Life Adapt Island.

## **2) Cétacés (le sujet droit ere élargi et ne pas se limiter aux prises accidentelles de cétacés) : Philippe VALLETTE et Claire HUGUES**

L'objectif de ce groupe est de sortir de la vision binaire ONG/pêcheurs, en mettant autour de la table tous les intervenants concernés par cette problématique. Une campagne de sensibilisation sur les dauphins peut être réalisée auprès du grand public, notamment par le réseau des aquariums. Il faut également se concentrer sur la connaissance, ainsi que sur le fonctionnement des dauphins et leur stock. Un lien est à faire entre collision et captures accidentelles.

Ce groupe ne doit pas être redondant avec celui de la DEB/DPMA. ; les autres groupes qui existent sont plus scientifiques, celui du CNML est un groupe de synthèse et de communication. Il doit se concentrer sur la connaissance. La problématique doit être abordée de manière plus globale avec de la hauteur ; Il conviendra de prendre contact avec les partenaires les moins "extrémistes", de les associer et de les entendre. L'objectif est bien de "décrisper" la situation. En Corse, par exemple, les bateaux ont été équipés de pingres. Ils se sont finalement révélés attractifs, car au bout d'un mois, les dauphins avaient compris où était le garde-manger... mais il faut aussi tenir compte de la pollution, du bruit, de la modification de l'habitat, des plastiques etc... Il faut arriver à faire la liste des interactions avec les dauphins et les utiliser pour dialoguer avec les gens ;

La liste proposée des personnes à interviewer n'est pas exhaustive.

Il sera nécessaire de prendre en compte la dimension européenne du sujet.

A noter : une réunion le 27 mai à Lorient sur collision et captures accidentelles avec Jimmy PAHUN.

### **3) Europe : Catherine CHABAUD et Thierry LE GUEVEL/Pierre MAUPOINT DE VANDEUL**

La documentation est abondante :

Voir la note du CNML de Juin 2019, mais également la mission STAR FISH (pilotée par Pascal LAMY), les Accords post Cotonou, la Directive cadre pour milieu marin à rénover.

Mais il existe un certain nombre de freins :

Le réflexe européen n'existe pas, il y a très peu de liens avec les réseaux de l'Union Européenne. Les pays pensent que la concurrence est à l'intérieur de l'Europe et pas à l'extérieur. Les financements sont mal connus...

Il faudrait organiser un échange avec Clément Beaune (Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes)

L'Europe doit être un volet constant des travaux du CNML. Le travail de l'Union Européenne notamment sur social commence à porter ses fruits. Le Fontenoy, dont les conclusions devraient être connues dans 2 mois, évoque l'organisation d'un colloque auquel Clément Beaune participera. On voit bien que la PFUE est basée sur le volet social et le message est presque plus offensif sur le maritime qu'on ne l'attendait. Sur le financement, c'est moins immédiat car la sous-capacité des « territoriaux » à monter des projets a pour conséquence que les financements ne sont pas utilisés.

Les travaux du Fontenoy et ceux du CNML sont complémentaires et la PFUE est stratégique pour lancer certains travaux, mais l'équilibre entre les trois piliers économiques, environnementaux et sociaux doit être respecté.

La pêche, le Brexit et la PCP devront ultérieurement faire l'objet d'un groupe spécifique et ne seront pas traités dans le cadre de ce groupe-ci, dont les recommandations doivent être données dès le mois de juin.

### **4) Pêche de loisirs : Anne-Laure SANTUCCI et Vincent BALES**

Le groupe va se focaliser sur le rapport MEDEVIELLE, dont tous les acteurs attendent la parution. La ministre a demandé au Premier Ministre, l'autorisation de le publier.

Le groupe va chercher comment positiver cette démarche : exemple de la charte qui existe dans les Calanques... (Quotas, expliquer quels types de poissons....) Sensibiliser pour éviter pêche illégale, chercher des idées pour cadrer et réglementer cette forme de loisir (que les plaisanciers fassent leur déclaration de capture ? un poisson par jour et par bateau ?).

### **Point sur le COMER (Françoise GAILL, présidente du COMER)**

Le COMER a joué un rôle important dans la rédaction des différentes stratégies concernant la mer et les littoraux, sur la cartographie de la recherche, pour la prise de conscience en France des enjeux océan dans la recherche.

Les travaux ont été essentiellement consacrés à répondre aux services de l'Etat et travailler à l'international (plus que sur des sujets européens), notamment pour la décennie des sciences de l'océan.

Aujourd'hui, le COMER est central : pêche, dauphins, adaptation sont autant de sujets qui le concernent sous l'angle de la recherche. Le Comer devra à l'avenir travailler davantage en étroite relation avec les différents groupes de réflexion qui se créent dans le cadre du CNML. Dans l'immédiat, sa composition est à compléter, notamment la représentation du collège des élus, et le secrétariat doit conserver sa triple identité : Recherche/ Transition écologique/mer.

Sa composition et son rôle pourront évoluer lorsque sera engagée la réforme du CNML. La Présidence sera à renouveler, F. Gaill ne souhaitant pas conserver son mandat de présidente. La DML aura un rôle important dans ce Comer rénové. Un point sur la situation du COMER sera fait lors du prochain bureau.

Les membres du bureau félicitent et remercient unanimement Françoise Gaill pour le travail qu'elle a conduit en tant que présidente du Comer depuis sa création.

## Questions diverses

### **Participation du CNML aux travaux de la révision de la stratégie Biodiversité**

A la demande de la Direction de l'eau et de la Biodiversité (DEB) :

Mme Béatrice ALIPHAT participera aux groupes de travail 1-4 et 5

M. Téva ROHFRITSCH, sénateur de Polynésie, participera aux groupes 3 et 5

Il est en effet très important d'établir un lien et une cohérence entre la stratégie Mer et Littoral et la nouvelle stratégie biodiversité, en particulier sur le volet marin. Il conviendra de se rapprocher de l'Union Européenne qui va également travailler sur une stratégie biodiversité.

### **Point sur la journée du 8 juin**

Il n'y a pas encore de retour du cabinet, mais il y aura un espace pour le CNML, qui reste toutefois à définir.

Pour la COI (Commission océanographique intergouvernementale) à l'Unesco : une journée sera consacrée à l'Afrique, avec notamment la relation femmes/océan.

Le Conservatoire du Littoral présentera des actions autour du changement climatique (Sentier du littoral /politique de retrait).

Le congrès mondial de l'UICN, dont la date a été plusieurs fois reportée, est prévu à Marseille autour du 13 septembre 2021.

### **La fête de la Mer et Littoraux**

Elle a été repoussée à cause des élections régionales et départementales de la fin du mois de juin. Elle se déroulera du 8 au 11 juillet 2021 avec le soutien de Mmes GIRARDIN, ABBA, POMPILI, MARACINEANU et de M. BLANQUER.

Les parrains sont : Coralie BALMY (nageuse) et Romain TROUBLE (TARA).

De nombreuses entreprises souhaitent rencontrer Sophie Panonacle depuis qu'elle est Présidente du bureau du CNML. Il faut réfléchir sur la mise en place d'un "pitch entreprises" ou d'une "journée du CNML" ou des "Assises du CNML", afin que toutes ces entreprises puissent venir présenter leurs travaux et projets.

### **Calendrier des prochaines réunions**

Une interrogation sur l'ancien groupe planification, qui pourrait être réactivé sous une autre forme après l'été ? Il faudra en effet que le CNML se prononce (avis officiel) sur les documents stratégiques de façade.

Pas d'information sur le CIMER, mais le CNML y sera associé.

Les armateurs sont inquiets sur la façon dont le sujet des ETS (Emissions Trading System) sera traité.

**Prochain bureau vendredi 4 juin 2021 à 17h00.**